



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

ÉCOLE JEAN XXIII



Adopté par le conseil d'établissement le 20 juin 2023

Table des matières

1.	Introduction	3
	1.1. BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE DU MÉQ	3
2.	Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ))	3
3.	Mission, vision, valeurs	5
	3.1. NOTRE MISSION	5
	3.2. NOTRE VISION	5
	3.3. NOS VALEURS	5
4.	Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)	6
	4.1. PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	7
	4.2. ZONES DE FORCE ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ	9
	4.3. LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	10
5.	Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR	11
6.	Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)	12

1. Introduction

1.1. But d'un projet éducatif : définition du guide du MÉQ

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation - décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)

La démarche d'actualisation du projet éducatif de l'école Jean XXIII a été planifiée dans un esprit de concertation et de collaboration. Il était essentiel pour l'ensemble des acteurs concernés que cette démarche soit dynamique, collective, et qu'elle témoigne des caractéristiques qui définissent tout particulièrement notre milieu. Plusieurs moments d'échange et de réflexion entre les différents membres du personnel, les parents et les membres du conseil d'établissement ont été planifiés pour chacune des étapes afin d'enrichir la démarche d'une multitude de points de vue.

La mise en œuvre de cette démarche est inspirée du *Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé* du Ministère de l'Éducation du Québec, dont le but est de « soutenir les acteurs du milieu scolaire dans leur réflexion et de guider les communautés éducatives dans le choix des actions à privilégier¹ ».

Pour nous attaquer plus efficacement à des problèmes aussi complexes que l'échec et le décrochage scolaires en milieu défavorisé, nous nous devons de recourir plus systématiquement aux savoirs et aux savoir-faire les plus éprouvés².

Le tableau de la page suivante présente la synthèse des actions planifiées pour chacune des étapes de la démarche, de même que les modalités de leur mise en œuvre.

1 : MÉQ (2019), *Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé*, P.3

2 : MÉQ (2019), *Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé*, P.7 (JANOSZ, M., et collab., op. cit)

Démarche d'actualisation du projet éducatif
École Jean XXIII

ÉTAPES	ACTIONS et MISE EN OEUVRE
Gestion collaborative (mobilisation et planification)	<p><u>Informer l'ensemble des acteurs concernés par la démarche</u> → Rencontre du personnel de la rentrée (26 août 2022) → Séance du conseil d'établissement (28 septembre 2022)</p> <p><u>Mettre en place un comité de pilotage</u> → Mandat relevant du comité pédagogique, constitué dans le cadre des mécanismes de participation (30 août 2022)</p> <p><u>Présenter les échéanciers relatifs aux étapes de la démarche d'actualisation du projet éducatif</u> → Rencontre équipe-école (20 septembre 2022) → Séance du Conseil d'établissement (28 septembre 2022) → Rencontre de planification de la mise en œuvre en comité pédagogique (8 octobre 2022)</p>
Analyse de l'environnement externe et interne	<p><u>Consulter tous les acteurs concernés par la réussite des élèves</u> → Sondage aux membres du personnel, parents et élèves (3 au 21 octobre 2022)</p> <p><u>Analyser les données en lien avec l'environnement externe de l'établissement</u> → Atelier de travail en équipe-école sur les caractéristiques du milieu défavorisé et le portrait statistique de la clientèle (8 novembre 2022 et 10 janvier 2023) → Présentation des caractéristiques du milieu défavorisé et du portrait statistique de la clientèle à la séance du conseil d'établissement (9 novembre 2022) → Analyse des constats en rencontre du comité pédagogique (29 novembre 2022)</p> <p><u>Analyser les données en lien avec l'environnement interne de l'établissement</u> → Atelier de travail en équipe-école sur le portrait de la réussite de nos élèves (13 décembre 2022) → Analyse des constats en rencontre du comité pédagogique (14 décembre 2022) → Présentation du portrait de la réussite de nos élèves à la séance du conseil d'établissement (26 janvier 2023)</p>
Actualisation des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles	<p><u>Actualiser, à partir de l'analyse de l'environnement, les enjeux, les forces et les opportunités</u> → Synthèse des constats en rencontre du comité pédagogique (14 décembre 2022) → Présentation des constats et enjeux découlant de l'analyse des données à la séance du conseil d'établissement (26 janvier 2023)</p> <p><u>Actualiser, à partir de l'analyse de l'environnement, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles.</u> → Élaboration d'une version préliminaire en rencontre du comité pédagogique (13 mars 2023) → Validation en rencontre équipe-école (14 mars 2023) → Présentation à la séance du conseil d'établissement (22 mars 2023)</p>
Période de consultation	<p><u>Consulter les diverses instances</u> → Dépôt de la version provisoire du projet éducatif au comité pédagogique (mai 2023) → Dépôt de la version provisoire du projet éducatif à l'équipe-école (juin 2023) → Dépôt de la version provisoire du projet éducatif aux parents et membres du conseil d'établissement (juin 2023) → Retour de consultation (membres du personnel et parents) (juin 2023)</p> <p><u>Valider le projet éducatif avec le comité de pilotage et apporter les dernières modifications s'il y a lieu</u> → Rencontre du comité pédagogique (juin 2023) → Dépôt de la version finale du projet éducatif à l'équipe-école (13 juin 2023)</p>
Transmission et diffusion du projet éducatif	<p><u>Présenter le projet éducatif final au conseil d'établissement pour adoption</u> → Séance du conseil d'établissement (20 juin 2023)</p> <p><u>Diffuser le projet éducatif à l'ensemble des acteurs concernés</u> → Publication sur le site internet de l'école (juin 2023) → Présentation sommaire lors de l'assemblée générale des parents (13 septembre 2023)</p>

3. Mission, vision, valeurs

3.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

D'un point de vue plus particulier à l'école Jean XXIII et les membres du personnel, nous accomplissons cette mission avec cœur et engagement.

3.2. Notre vision

Tout au long de leur parcours scolaire à l'école Jean XXIII, les élèves deviendront plus autonomes et développeront leur estime par la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance, la confiance et le goût d'apprendre dans un esprit de respect de soi et des pairs.

L'élève pourra :

Être autonome

- Il prendra des initiatives;
- Il sera capable de faire des choix et relever des défis;
- Il pourra s'ajuster et réagir face à diverses situations;
- Il développera sa créativité.

Avoir le goût d'apprendre

- Il sera ouvert, réceptif et disponible aux apprentissages;
- Il sera curieux et découvrira ses intérêts;
- Il trouvera un sens à son travail;
- Il se sentira valorisé et éprouvera du plaisir;
- Il partagera ses découvertes.

Développer son estime de soi

- Il apprendra à se connaître;
- Il sera conscient de ses capacités et composera avec ses défis;
- Il se mettra en valeur et s'affirmera.

3.3. Nos valeurs

Pour que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel, l'ensemble du personnel de l'école Jean XXIII s'engage à :

- Accueillir tous les élèves avec bienveillance dans leurs différences;
- Favoriser le développement du sentiment de compétence chez l'élève pour qu'il s'engage dans son parcours scolaire;
- À vivre une collaboration dynamique afin d'offrir un milieu harmonieux et stimulant.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)

L'école Jean XIII est située à La Prairie, dans un quartier dont l'indice de milieu socio-économique (IMSE) est de 8. L'école bénéficie donc de mesures telles que « Agir Autrement », qui permet au personnel d'enrichir et mettre en place des pratiques pédagogiques efficaces.

L'école Jean XXIII comporte 3 groupes au préscolaire, 10 groupes au primaire régulier, de même 3 groupes adaptés d'éveil à la réalité (GAER) composés de 5 filles et 17 garçons.

- 17 enfants à la maternelle 4 ans
- 36 enfants à la maternelle 5 ans
- 68 élèves au 1^{er} cycle
- 71 élèves au 2^e cycle
- 70 élèves au 3^e cycle
- 22 élèves en groupe adapté

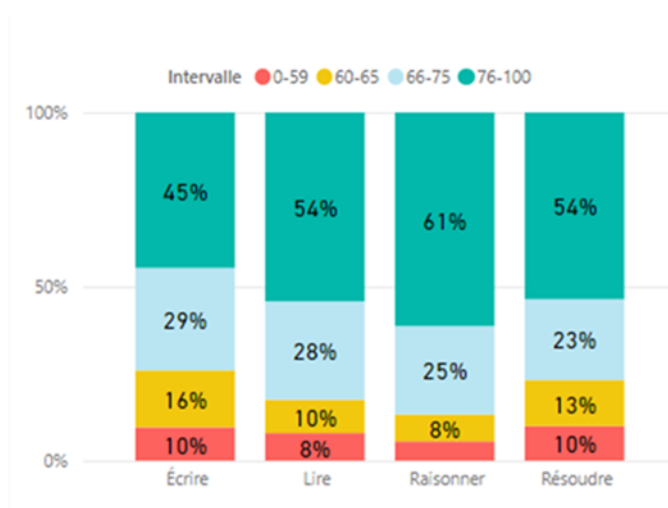
La clientèle de l'école Jean XXIII est en croissance depuis quelques années. Au 30 septembre 2022, notre établissement comptait 275 élèves. De manière plus spécifique, notre clientèle est composée de :

- 126 filles et 149 garçons;
- 29 élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA), dont 7 sont intégrés en classe régulière;
- 64 élèves ayant un plan d'intervention, dont 22 en groupe adapté (22 filles et 42 garçons);
- 22 élèves qui utilisent un outil technologique pour palier à des difficultés persistantes;
 - 7 d'entre eux bénéficient de la mesure 30810
- 34 élèves issus de l'immigration (1^{re} génération);
- 30 élèves qui sont en intégration linguistique (21 au primaire et 9 au préscolaire);
- 80 élèves dont la langue maternelle est autre que le français;
 - 60 d'entre eux ne parlent pas français à la maison
- 125 élèves fréquentant le service de garde et 130 élèves la surveillance du midi;
- 183 élèves bénéficient du Club des Petits Déjeuners.

4.1. Portrait de la réussite

Le portrait de la réussite est élaboré à partir des résultats scolaires de l'année 2021-2022.

Le diagramme suivant, dont les données proviennent de dVision (un outil d'aide à la décision), témoigne de la réussite globale des élèves pour les compétences écrire, lire, raisonner et résoudre. Les sections rouge et jaune représentent la proportion d'élèves considérés à risque.



Les prochains tableaux, extraits de Lumix, fournissent des données plus détaillées, de la 1^{re} à la 6^e année, notamment au regard de la réussite des garçons et des élèves ayant un plan d'intervention. L'analyse de ces données contribue à identifier les zones de forces et les zones de vulnérabilité.

Portrait global de la réussite - Français - LIRE

Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TxR (Filles)	TxR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TxR (sans PI)	TxR (avec PI)
FRA100	18	94 %	100 %	92 %	94.4 %	100.0 %	91.7 %	94 %	100 %
FRA200	30	87 %	100 %	67 %	83.3 %	94.4 %	66.7 %	95 %	63 %
FRA300	32	88 %	93 %	82 %	78.1 %	80.0 %	76.5 %	95 %	70 %
FRA400	35	97 %	94 %	100 %	80.0 %	77.8 %	82.4 %	100 %	89 %
FRA500	32	91 %	89 %	93 %	81.3 %	77.8 %	85.7 %	96 %	78 %
FRA600	30	97 %	93 %	100 %	83.3 %	78.6 %	87.5 %	100 %	90 %

Portrait global de la réussite - Français - ÉCRIRE

Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TxR (Filles)	TxR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TxR (sans PI)	TxR (avec PI)
FRA100	18	100 %	100 %	100 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100 %	100 %
FRA200	30	87 %	100 %	67 %	80.0 %	94.4 %	58.3 %	95 %	63 %
FRA300	32	84 %	87 %	82 %	62.5 %	80.0 %	47.1 %	100 %	50 %
FRA400	35	94 %	100 %	88 %	74.3 %	83.3 %	64.7 %	100 %	78 %
FRA500	32	91 %	94 %	86 %	62.5 %	66.7 %	57.1 %	96 %	78 %
FRA600	30	90 %	86 %	94 %	76.7 %	78.6 %	75.0 %	100 %	70 %

Portrait global de la réussite - Mathématiques - RAISONNER

Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TxR (Filles)	TxR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TxR (sans PI)	TxR (avec PI)
MAT100	18	100 %	100 %	100 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100 %	100 %
MAT200	31	87 %	94 %	77 %	80.6 %	88.9 %	69.2 %	96 %	63 %
MAT300	36	92 %	94 %	89 %	83.3 %	94.1 %	73.7 %	100 %	70 %
MAT400	35	100 %	100 %	100 %	82.9 %	83.3 %	82.4 %	100 %	100 %
MAT500	30	100 %	100 %	100 %	96.7 %	93.8 %	100.0 %	100 %	100 %
MAT600	31	90 %	86 %	94 %	83.9 %	85.7 %	82.4 %	100 %	67 %

Portrait global de la réussite - Mathématiques - RÉSOUDRE

Matière-Niveau	Élèves	Taux Réussite	TxR (Filles)	TxR (Gars)	Taux 66%+	Taux 66%+ (Filles)	Taux 66%+ (Gars)	TxR (sans PI)	TxR (avec PI)
MAT100	18	100 %	100 %	100 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100 %	100 %
MAT200	31	87 %	100 %	69 %	77.4 %	88.9 %	61.5 %	96 %	63 %
MAT300	36	83 %	88 %	79 %	55.6 %	70.6 %	42.1 %	96 %	50 %
MAT400	35	94 %	89 %	100 %	82.9 %	88.9 %	76.5 %	100 %	78 %
MAT500	30	93 %	88 %	100 %	76.7 %	62.5 %	92.9 %	100 %	71 %
MAT600	31	87 %	86 %	88 %	80.6 %	78.6 %	82.4 %	100 %	56 %

4.2. Zones de force et zones de vulnérabilité

Notre école étant située en milieu défavorisé, les facteurs qui rendent les jeunes vulnérables sont susceptibles d'être plus nombreux chez nos élèves. À plus long terme, cela peut constituer un défi additionnel pour l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification. Parmi ces facteurs, certains sont reconnus pour influencer largement la persévérance scolaire des élèves et leur réussite éducative et sont des déterminants sur lesquels nous avons le pouvoir d'agir pour influencer positivement le parcours scolaire des élèves³. Ces aspects constituent la trame de fond sur laquelle repose l'analyse de notre milieu :

- Les apprentissages scolaires (rendement scolaire en lecture, écriture et mathématique);
- L'engagement scolaire;
- Pratiques pédagogiques et éducatives;
- Relation enseignant-élèves;
- Soutien aux élèves en difficulté;
- Climat de la classe et de l'école;
- Liens école-famille-communauté.

Zones de force

L'équipe de l'école Jean XXII valorise le travail en collaboration, la concertation, les échanges, le soutien et l'entraide entre collègues pour contribuer au développement du plein potentiel de tous nos élèves. Elle a la volonté de se dépasser et a le goût d'innover. C'est avec une belle ouverture qu'elle accueille l'unicité de chaque enfant avec bienveillance et ouverture.

De plus, une vision concertée de l'équipe multidisciplinaire contribue à répondre efficacement aux besoins des élèves. L'équipe-école s'engage dans la réussite des élèves en utilisant des approches pédagogiques probantes visant à maximiser l'engagement des élèves et le temps dédié aux apprentissages.

Les stratégies d'intervention mises de l'avant sont adaptées aux besoins des élèves et pertinentes à leur développement et ce, tout au long de leur parcours à notre école. Soulignons également que le personnel enseignant a le souci d'une continuité dans l'arrimage entre les niveaux scolaires (préscolaire-primaire, primaire-secondaire).

L'implication des enseignants et des enseignantes ne se limitent pas qu'à leur tâche éducative. Que ce soit pour l'achat ou le don de matériel ou l'investissement en temps, ils démontrent leur engagement personnel et le souci de prendre soin de leurs élèves et veiller à ce qu'ils soient disposés et disponibles à apprendre.

L'arrivée du Club des Petits Déjeuners à l'école Jean XXIII en septembre 2019 a grandement contribué au bien-être des élèves en début de journée. Près de 200 élèves bénéficient de ce service qui, par ailleurs, est grandement apprécié des parents.

La grande majorité des employés de l'école s'entendent sur l'importance de solliciter la participation des parents et de tisser des liens étroits avec la communauté. Les élèves et leurs familles sont invités à participer activement à la vie de l'école à travers des activités variées qui répondent à leurs intérêts et suscitent la découverte.

3 : MÉQ (2019), Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, P.22

Zones de vulnérabilité et opportunités

Le portrait de notre clientèle a beaucoup évolué au cours des dernières années : notre clientèle est en constante croissance et nous avons connu une hausse importante des familles issues de l'immigration, soit 30% de la clientèle. Cette réalité amène une riche diversité pour notre milieu, mais implique également la nécessité de revoir l'organisation des ressources afin de bien soutenir les élèves malgré cette croissance, en plus bonifier nos ressources en intégration linguistique et d'élaborer un protocole d'accueil des familles immigrantes.

L'équipe-école constate qu'une plus grande proportion d'élèves ont des besoins importants dans différentes sphères de leur développement. Cela se traduit notamment comme suit :

- Un grand besoin de stimulation au regard du développement global des enfants au préscolaire;
- Une hausse au niveau des besoins en orthophonie ou relevant de difficultés langagières;
- Une capacité d'attention et de concentration de plus courte durée;
- Davantage de manifestations liées à l'anxiété;
- Des besoins plus importants au regard de la gestion des émotions et des habiletés sociales.

Le nombre de plans d'intervention représente un peu plus de 20% de nos élèves. Bien que ce taux ait diminué au cours des dernières années, il faut poursuivre le travail amorcé afin de diminuer la proportion d'élèves considérés à risque (65% et moins).

La poursuite du travail en équipe collaborative et en communauté d'apprentissage s'avère un incontournable pour soutenir efficacement les apprentissages des élèves. Le déploiement des ressources en soutien à la réussite éducative devra tenir compte des besoins prioritaires des élèves.

La communauté a toujours occupé une place importante pour les membres du personnel, bien que le contexte de pandémie des dernières années ait mis temporairement un frein à plusieurs initiatives. Ils ont à cœur de supporter les familles, de tisser des liens de proximité avec la communauté et de développer davantage la collaboration école-famille-communauté.

Plusieurs parents et enseignants affirment ne pas connaître suffisamment les organismes qui desservent la communauté. Multiplier les occasions d'impliquer ces partenaires dans les activités de l'école et promouvoir leurs services s'avère favorable au soutien que nous souhaitons apporter aux familles de notre milieu.

4.3. Les enjeux de la réussite éducative des élèves de l'établissement

À la lumière de l'analyse des forces, vulnérabilités et besoins de notre milieu, les enjeux prioritaires qui s'en dégagent sont les suivants :

L'inclusion de tous les élèves

- Pour tenir compte des caractéristiques spécifiques à l'intervention en milieu défavorisé;
- En raison de la hausse de notre clientèle issue de l'immigration;
- Pour reconnaître, mettre en valeur et s'enrichir du bagage d'expériences unique à chaque enfant.

La réussite de tous les élèves

- Pour l'égalité des chances de réussir pour chaque élève;
- Afin de soutenir la capacité d'apprendre et de réussir de chaque élève, en tenant compte de leurs besoins variés.

Le bien-être affectif, physique et psychologique des élèves

- Pour répondre aux besoins essentiels des enfants;
- Afin de veiller à ce qu'ils soient disposés et disponibles à réaliser des apprentissages.

5. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

Orientation 1 : Titre à venir

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cible 2027
	Développer un milieu de vie qui vise l' inclusion de tous les élèves	Accroître le sentiment d'appartenance chez les élèves	Proportion d'élèves qui éprouvent un <i>fort</i> sentiment d'appartenance à l'école (score de 64 et plus au questionnaire inspiré du PSSM)	Aucune	<u>2023-2024</u> Élaborer le portrait initial du niveau d'appartenance des élèves <u>2026-2027</u> 80% des élèves éprouveront un <i>fort</i> sentiment d'appartenance à l'école
	Offrir un environnement éducatif qui vise la réussite de tous les élèves.	Augmenter la réussite des élèves à risque en français	Proportion d'élèves ayant 66% et plus en lecture	82,4%	85%
Proportion d'élèves ayant 59% et moins en lecture			8,3%	5%	
Proportion d'élèves ayant 66% et plus en écriture			73,1%	80%	
Proportion d'élèves ayant 59% et moins en écriture			10,4%	5%	
	Contribuer au bien-être affectif, physique et psychologique des élèves .	Améliorer les compétences émotionnelles des élèves	Mise en œuvre d'un plan d'action basé sur des pratiques universelles	Aucun plan d'action	<u>2023-2024</u> 100% des actions auront été planifiées <u>2024-2025</u> 50% des actions prévues auront été réalisées <u>2025-2026</u> 75% des actions prévues auront été réalisées <u>2026-2027</u> 90% des actions prévues auront été réalisées

6. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)

Faire un tableau résumé pour chaque année.

Dans le cadre du processus de gestion du CSSDGS et conformément aux articles 75 et 109 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Le Conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le Projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du Projet éducatif de l'école par le biais du rapport annuel des établissements. Le Projet éducatif et son évaluation sont communiqués annuellement aux parents et aux membres du personnel de l'école par son site Web, lors de l'assemblée générale des parents et/ou par courriel.